

Le 9 juillet 2020 – 7:30 CEST

AudioValley : Sébastien Veldeman ♦ investorrelations@audiovalley.com ♦

Actifin : Victoire Demeestère ♦ vdemeestere@actifin.fr ♦

AudioValley solde le remboursement de sa dette à Vivendi et bénéficie du discount maximal de 35%

Le Groupe est désormais focalisé sur l'accélération de sa croissance

AudioValley, spécialiste international des solutions BtoB dans l'audio digital, (code ISIN : BE0974334667 / mnémonique : ALAVY) annonce ce jour le règlement de la dernière échéance due à Vivendi d'un montant de 3 M€ au titre du remboursement anticipé de sa dette relative au crédit-vendeur obtenu lors du rachat de la participation majoritaire dans le pôle Radionomy/Targetspot.

Pour rappel, la dette d'un montant nominal s'établissait à 24,6 M€ au 30 juin 2019. Afin de bénéficier d'un discount maximal de 35% représentant 8,6 M€, le Groupe avait conclu un accord avec Vivendi en vue d'un remboursement anticipé. Celui-ci prévoyait deux échéances :

- Un montant de 13 M€ réglé le 19 décembre 2019 ; et
- Le solde de 3 M€, à payer avant le 30 septembre 2020, réalisé ce jour.

Alexandre Saboundjian, fondateur et CEO d'AudioValley, déclare :

« Le remboursement de cette dernière échéance marque une étape importante pour notre Groupe. Je tiens à remercier, à la fois, les investisseurs pour leur confiance et leur soutien et, dans le même temps, Vivendi qui nous a permis de réaliser ce remboursement dans les meilleures conditions. Avec ce dernier remboursement, nous bénéficions de la décote maximale prévue dans nos accords représentant un montant de 8,6 M€.

Depuis notre introduction en Bourse réalisée il y a seulement deux ans, nous avons franchi des jalons importants dans notre plan de marche : le remboursement anticipé du crédit-vendeur accordé par Vivendi, la focalisation de notre développement sur l'audio 100% digital avec la vente de Storever et le renforcement de nos positions technologiques et commerciales à l'échelle internationale.

Tous ces choix financiers et opérationnels portent aujourd'hui leurs fruits. Ainsi, malgré la crise sanitaire, nous avons signé au cours des dernières semaines plusieurs contrats majeurs (Sonos, Stingray, TuneIn et Radio France) qui une fois pleinement déployés généreront à eux seuls un chiffre d'affaires additionnel de plus de 10 M€ en année pleine.

Toutes les conditions sont ainsi aujourd'hui réunies pour imposer AudioValley aux premiers rangs des spécialistes mondiaux de l'audio digital. Et je tiens à remercier tous les collaborateurs, les clients et les actionnaires qui, par leur confiance, ont rendu cette ambition possible. »

Communiqué de presse

www.audiovalley.com

AudioValley

Le 9 juillet 2020 – 7:30 CEST

AudioValley : Sébastien Veldeman ♦ investorrelations@audiovalley.com ♦

Actifin : Victoire Demeestère ♦ vdemeestere@actifin.fr ♦

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Chiffre d'affaires semestriel 2020

Lundi 27 juillet 2020, après bourse

CONTACTS

AUDIOVALLEY

Sébastien Veldeman

+ 32 (0) 2 466 31 60

investorrelations@audiovalley.com

ACTIFIN, communication financière

Victoire Demeestère

+33 (0)1 56 88 11 11

vdemeestere@actifin.fr

ACTIFIN, relations presse financière

Jennifer Jullia

+33 (0)1 56 88 11 19

jjullia@actifin.fr

investorrelations@audiovalley.com

BACKSTAGE COM, Belgique

Gunther De Backer

+32 (0)475 903 909

gunther@backstagecom.be